

Marseille, le mardi 7 mars 2023

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### La Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National – SPLA-IN Aix Marseille Provence retient six équipes pour la maîtrise d'œuvre portant sur le recyclage/réhabilitation d'immeubles dégradés

Pour permettre le recyclage et la réhabilitation du bâti ancien dégradé dont elle devient propriétaire dans le cadre de ses concessions d'aménagement, la SPLA-IN AMP a lancé à l'automne 2022 une consultation (accord-cadre à marchés subséquents) visant à sélectionner 6 équipes pouvant assumer des missions complètes de maîtrise d'œuvre répondant aux ambitions architecturales, patrimoniales et environnementales de ses actionnaires. Ces équipes sélectionnées seront notamment en charge de la réhabilitation durable en logements locatifs sociaux de la première vague d'immeubles dégradés (30 adresses) visés par le premier Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention des bailleurs sociaux.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du projet NPNRU du grand centre-ville de Marseille financé par l'ANRU et sont contractualisées dans les concessions d'aménagement conclues avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée.

Les compétences architecture, BET structure, BET fluides/environnement, économiste étaient attendues pour la réalisation de ces prestations.

Dans ce cadre, la Commission des marchés de la SPLA-IN AMP a sélectionné les 6 équipes suivantes parmi 21 équipes candidates :

- Groupement : **ARCHIGEM SARL** (mandataire) / I2C / SOLA.I.R / DOMENE / SIXENSE ENGINEERING / B.E.T. LAMOUR / ALPHA SOL / BPTec – SARL BERNARD POISSONNIER / DRAKKAR Ingénierie / FOPPOLI MORETTA & ASSOCIES
- Groupement : **NSL Architectes Ingénieurs** (mandataire) / Matonti-Politi Architecture et Patrimoine / AXIOLIS SARL / Bureau d'Etudes ADRET / A2MS Acoustique / Edictis / INNOVINFRA / Sarah Ten Dam

- Groupement : **Huitetdemi** (mandataire) / B.M.I Brizot-Masse Ingénierie / Ginger Deleo / ADRET / IGETEC / BPTec Economiste
- Groupement : **SASU ATELIER CORD** (mandataire) / CHANCEL ARCHITECTURE / RAEDIFICARE SAS / BMI (BRIZOT-MASSE INGENIERIE) / SP2I – Société Phocéenne d’Ingénierie
- Groupement : **Muriel SATTler ARCHITECTURE** (mandataire) / BRUNO ROLLET ARCHITECTE / JOVAL CONSEIL / DMI / DOMENE / AD2i / ALPHA / IMOW ! / IGETEC
- Groupement : **SARL PLÒ Architectes et Urbanistes** (mandataire) / Tout Va Bien Architecture / AXIOLIS Sarl / AMOES / IGETEC

Avec l’aboutissement de cette consultation, la SPLA-IN AMP s’inscrit donc davantage dans sa phase opérationnelle entamée à l’automne 2022 et décline ainsi la feuille de route partenariale unanimement approuvée en juillet 2021 par son Conseil d’administration.

**Contact presse:**

Elsa Berlioz

[elsa.berlioz@splain-amp.fr](mailto:elsa.berlioz@splain-amp.fr)

06 44 35 65 68



VILLE DE  
MARSEILLE